

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : République de Guinée	
TITRE DU PROJET : Projet d'Appui à la Coordination des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en Guinée	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : (PBF/IRF GIN A-12 00122868)	
<b>Modalité de financement du PBF :</b> <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.):</b> PNUD	
<b>Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :</b>	
<b>Durée du projet en mois<sup>1 2</sup>:</b> 19 mois + 12 mois+12 mois+24 mois = 67 mois + 10 mois (du 10 février au 31 décembre 2026) = 77 mois <b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :</b> Conakry et l'ensemble des 33 préfectures du pays	
<b>Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :</b> <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <sup>3</sup> <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <sup>4</sup> <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
<b>Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :</b> <b>PNUD : \$ 2 622 450.42 + \$ 300 000 = \$ 2 922 450.42</b> <b>Total PBF : \$ 2 922 450.42</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Budget initial du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : PNUD : \$ 617 101.10 (juillet 2020 – février 2021)</li> <li>Budget additionnel (1<sup>ère</sup> extension 2021-2022) :</li> </ul>	

<sup>1</sup> La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.

<sup>2</sup> Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux () entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

<sup>3</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

<sup>4</sup> Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

*Zuf*

PNUD : \$ 510 890.76

**Budget Total PBF : \$ 1 127 991.86**

- Budget additionnel (2<sup>ème</sup> extension 2023-2024) :

PNUD : \$ 667 797.96

**Budget Total PBF : \$ 1 795 789.82**

- Budget additionnel (3<sup>ème</sup> extension 2024-2026) :

PNUD : \$ 826 660.60

**Budget Total PBF : \$ 2 622 450.42**

- Budget additionnel (4<sup>ème</sup> extension 2026) :

PNUD : \$ 300 000

**Budget Total PBF : \$ 2 922 450.42**

*\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**

<b>PBF 1<sup>ère</sup> tranche (70% Budget initial) :</b> PNUD : \$ 431 970.77	<b>PBF 2<sup>ème</sup> tranche* (30 % Budget initial) :</b> PNUD : \$ 185 130.33	<b>PBF 3<sup>ème</sup> tranche* (70% Ext 1) :</b> PNUD : \$ 357 623.53
<b>PBF 4<sup>ème</sup> tranche* (30% Ext 1) :</b> PNUD : \$ 153 267.23	<b>PBF 5<sup>ème</sup> tranche* (70% Ext 2) :</b> PNUD : \$ 467 458.5	<b>PBF 6<sup>ème</sup> tranche* (30% Ext 2) :</b> PNUD : \$ 200 339.39
<b>PBF 7<sup>ème</sup> tranche* (70% Ext 3) :</b> PNUD : \$ 578 662.42	<b>PBF 8<sup>ème</sup> tranche* (30% Ext 3) :</b> PNUD : \$ 247 998.18	<b>PBF 9<sup>ème</sup> tranche* (100% Ext 4) :</b> PNUD : \$ 300 000.00

**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**

Le projet vise à maintenir le rôle du Secrétariat du PBF en Guinée dans la coordination et la gestion stratégique du portefeuille en appuyant la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets financés par le fonds. Le projet permet au Secrétariat de participer activement aux comités techniques des projets, d'assurer l'organisation de comités de pilotage conjoint du portefeuille en Guinée ainsi que le contrôle qualité des rapports et autres documents fournis par les projets. Il contribue également au renforcement des capacités des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des projets du portefeuille afin d'assurer une exécution harmonisée et un impact durable des interventions financées par le PBF en Guinée.

**Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :**

Le projet résulte des consultations menées avec les différents acteurs, y compris le Bureau du Coordonnateur Résident (RCO), les agences du Système des Nations Unies (SNU), la Primature, les Ministères (Ministère de la jeunesse, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère de la

Justice et des droits de l'homme, Ministère de Promotion féminine, de l'enfance et des Personnes Vulnérables, Ministère de la Sécurité, Ministère de l'Habitat et de la ville, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement, Ministère de l'information et de la communication, Ministère de l'enseignement Technique, de la formation professionnelle et de l'emplois, Secrétariat Général des Affaires religieuses, etc.) et le PBO. Outre les propositions et recommandations issues de ces consultations, le projet tient également compte des priorités du Gouvernement de Guinée identifiées dans la demande d'éligibilité au PBF ainsi que l'analyse des facteurs de conflits réalisée en 2017, revue en mars 2020 et juillet 2021 ainsi que celle réalisée en 2024. Ce document de projet est soumis à l'endossement de la Primature pour le compte du Gouvernement guinéen.

**Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>5</sup> : 2**

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 31,21% Budget total soit (pour la nouvelle extension) \$ 30 973,30 consacré à la promotion de l'égalité entre les sexes, portant ainsi le total alloué à cette thématique à \$ 912 092.10 sur l'ensemble du budget du projet.

**Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>6</sup> :**

Le projet intégrera systématiquement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans toutes ses interventions. Il veillera à la participation active des filles et femmes dans l'analyse, la prise de décision et la mise en œuvre des projets du portefeuille et s'assurera que leurs priorités soient reflétées dans les recommandations stratégiques. Le suivi des projets inclura des indicateurs et données ventilées par sexe et âge afin de mesurer les progrès en matière d'inclusion et d'égalité.

**Degré de risque du projet<sup>7</sup> : 1**

Le projet teste-t-il de nouvelles approches : Yes  No

Est-ce que la conception du projet intègre des considérations liées au climat, à la paix et à la sécurité : Yes  No

**Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>8</sup>) : 4.3**

Le cas échéant, les résultats du SDCF / UNDAF auxquels le projet contribue : Effet 3 « D'ici fin 2028, les populations en particulier les femmes et les jeunes (filles et garçons) exercent leurs droits dans un environnement paisible et participent aux prises de décisions qui affectent leur bien-être »

**Objectifs et cibles de développement durable** auxquels le projet contribue : ODD 5, ODD 16 et ODD 17

<sup>5</sup> Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>6</sup> Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

<sup>7</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>8</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée :  Durée additionnelle du projet en mois : 24 mois (nouvelle fin de projet : 09 février 2026) ; 10 mois (nouvelle date de fin du projet : 31 décembre 2026)

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire :  Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : PNUD : USD 826 660.60 (Ext 3) ; USD 300 000.00 (Ext 4)

Brève justification de la révision :

En décembre 2022, le portefeuille PBF en Guinée a atteint la fin de sa période formelle d'éligibilité au PBF de 2017-2022. Cette fin a été marquée par une revue globale du portefeuille sur la période. A la suite de cette revue et à la demande du Premier Ministre du gouvernement de transition et tenant en compte que le pays traverse depuis la fin de 2021 une période de transition politique suite au coup d'état de septembre 2021, en avril 2023, PBSO a accepté de reconduire l'éligibilité de la Guinée à la Peacebuilding and Recovery Facility (PRF) du PBF pendant 3 ans additionnels pour permettre au PBF de continuer d'accompagner les priorités de consolidation de la paix et une transition pacifique et inclusive vers un retour à l'ordre Constitutionnel.

Par ailleurs, sur la base du rapport stratégique de consolidation de la paix 2022 du RC, des investissements en cours dans le pays, de l'actuelle situation financière globale du PBF et des consultations au sein de DPPA, le potentiel investissement PBF en 2023/2024, s'élève à environ 10 millions de dollars. Dans ce cadre, deux nouveaux projets sont en cours de développement. S'ils sont approuvés, ils seraient mis en œuvre courant 2024-2026. En même temps, le portefeuille actuel comprend des projets qui seront actifs jusqu'en 2025. Partant de cette situation, il s'avère nécessaire de réviser le projet afin de permettre au Secrétariat PBF de poursuivre ses activités pour mieux assurer la coordination, l'appui à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du portefeuille ainsi que le renforcement des capacités des structures gouvernementales et non-gouvernementales impliquées dans la réalisation des activités des projets du portefeuille.

Cette demande d'extension inclut :

- Une extension de 24 mois (jusqu'en février 2026) ;
- Une augmentation du budget pour prendre en compte la poursuite des activités et les frais de fonctionnement de la période supplémentaire.

Dans un contexte où la Guinée a clôturé son éligibilité au 'Peacebuilding and Recovery Facility' du PBF, il est important de garantir la continuité et la qualité de la gestion du portefeuille existant, qui comprend neuf (9) projets pour un budget total de plus de 21 millions de dollars. Avec quatre (4) projets arrivant à terme en 2025, trois (3) en 2026, un (1) en 2027, un (1) en 2028 et un nouveau projet de 30 mois en cours d'élaboration à travers le 'Immediate Response Facility' du PBF, le Secrétariat permettra de soutenir la cohérence, l'impact et la durabilité des interventions en cours. Cette

4<sup>ème</sup> extension, demandée pour la période allant du 10 février au 31 décembre 2026 avec un budget additionnel de 300 000 USD, permettra ainsi de maintenir un appui stratégique et opérationnel pour assurer le suivi de la mise en œuvre des projets du portefeuille, le contrôle qualité des livrables, et le renforcement continu des capacités des acteurs impliqués.

*NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

**SIGNATURES DU PROJET :**

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>9</sup></b></p> <p>Nom : <b>Anthony Ohemeng-Boamah</b></p> <p>Signature</p> <p>[Redacted Signature]</p> <p>Nom de l'agence : PNUD</p> <p>Date et visa : 27/02/2026</p> 	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom : <b>Amadou Oury BAH</b></p> <p>Signature</p> <p>[Redacted Signature]</p> <p>Titre : <i>Premier ministre Chef du Gouvernement</i></p> <p>Date et visa : 05 MAR 2026</p> 
<p><b>Bureau du Coordonnateur Résident SNU en Guinée</b></p> <p>Nom : <b>Diego Zorrilla</b></p> <p>Signature</p> <p>[Redacted Signature]</p> <p>Titre : <b>Coordonnateur Résident a.i</b></p> <p>Date et visa : 27/2/2026</p> 	<p><b>Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix et le soutien à la paix (PBPSO)</b></p> <p>Nom : Elizabeth Spehar</p> <p>Signature</p> <p>[Redacted Signature]</p> <p>Titre : <i>Sous-Secrétaire Générale chargée de consolidation de la paix et appui à la paix</i></p> <p>Date et visa : 18/03/2026</p>

<sup>9</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

## I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clés et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

### Brève Analyse de conflit y compris contexte, informations socio-économiques, etc.

En 2021, la République de Guinée sortie des turbulences des élections législatives et présidentielles de 2020 a été confrontée à l'instar des autres pays à la pandémie de la COVID 19 et de la résurgence de la Maladie à virus Ébola dans la région forestière à l'Est du pays. Aussi, le climat politique actuel est marqué par un déficit de dialogue entre les acteurs politiques depuis la proclamation définitive des résultats de l'élection présidentielle contestée par l'opposition. Le climat sociopolitique et économique qui s'est fortement dégradé ces derniers mois a conduit ce 05 septembre 2021 à un coup d'État militaire mené par le Comité National pour le Rassemblement et le Développement (CNRD). Cette situation de transition qui a entraîné la dissolution de la constitution et la suspension des institutions républicaines, a favorisé une profonde recomposition du paysage politique dans le pays.

Estimée en 2021 à 12,9 millions d'habitants, sur la base des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH III) de 2014, la population guinéenne se caractérise par : (i) une majorité de femmes (52%) dont plus de six sur dix (64,3%) sont en âge de procréer ; et (ii) une croissance rapide au taux annuel de 2,9%, qui fait doubler le nombre d'habitants tous les 30 ans. Aussi, cette population est en majorité jeune : 52% ont moins de 18 ans et 64% sont âgés de moins de 25 ans (RGPH III, 2014). Les personnes âgées (60 ans et plus) ne représentent que 6% de la population. Ce trait caractéristique de la Guinée est une opportunité en termes de dividende démographique et de vecteur de la paix et de la cohésion sociale mais aussi un défi majeur pour le système éducatif guinéen, en particulier, et pour l'équilibre social, en général. Au rythme actuel, la demande potentielle d'éducation augmentera de 54% en 15 ans, (en passant de 5,2 millions en 2014 à 8 millions en 2030). Le corollaire est l'afflux sur le marché du travail d'un nombre de plus en plus croissant de jeunes nécessitant une insertion professionnelle, au risque de les exposer aux fléaux sociaux tels que, notamment, le banditisme, la prostitution, la délinquance, l'alcoolisme.

La problématique majeure du développement de la Guinée reste sa situation de fragilité. En 2018 2024<sup>10</sup>, elle était classée au 13<sup>ème</sup> 17<sup>ème</sup> rang (sur 178 179) des pays les plus fragiles au monde. Cette fragilité est systémique en raison de son caractère multidimensionnel et de la complexité de ses facteurs générateurs. Une évaluation de la fragilité de la Guinée a été réalisée en 2021<sup>11</sup>, cinq ans après celle de 2016. Pour des raisons de comparabilité, ces deux exercices ont été effectués suivant les mêmes critères, à savoir les 5 Objectifs de Consolidation de la Paix et de Renforcement de l'État ou PSG (Peacebuilding and Statebuilding Goals) à savoir : PSG1 (Politique légitime et inclusive), PSG2 (Sécurité), PSG3 (Justice), PSG4 (Fondements économiques), PSG5 (Revenus et Services).

~~Le spectre de la fragilité construit sur la base des résultats de cette évaluation indique, avec un score moyen de 2,63, une fragilité élevée malgré une légère amélioration de la situation pour la Guinée au cours de la période 2016-2020. Sur les 5 critères d'appréciation de la fragilité, trois PSG (PSG1, PSG2 et PSG4) soit 60%, ont connu des évolutions positives passant de la phase de reconstruction à la phase de stabilisation, ou ce qui revient au même, d'une situation de fragilité élevée à une situation de fragilité modérée. Le critère « Revenus et Services » a régressé de la phase de reconstruction à la phase de crise. Le critère PSG3 « Justice » est quant à lui resté constant sur la période.~~

<sup>10</sup> <https://fr.countryeconomy.com/gouvernement/indice-etats-fragiles>

<sup>11</sup> L'évaluation sommaire de la fragilité de la Guinée a été réalisée en juin 2021 par la Banque Mondiale

Le spectre de la fragilité actualisé en 2024 indique, avec un score moyen de 2,85<sup>12</sup>, une accentuation des vulnérabilités par rapport à la période précédente. L'embellie observée entre 2016 et 2020 s'est estompée, laissant place à une fragilité de transition marquée : les critères de « Légitimité politique » (PSG1) et de « Sécurité » (PSG2) ont reflué de la phase de stabilisation vers la phase de reconstruction. Le critère « Justice » (PSG3) s'est quant à lui détérioré pour atteindre la phase de crise, reflétant les tensions socio-judiciaires actuelles. À l'inverse, le critère « Revenus et Services » (PSG5) amorce une timide remontée vers la phase de reconstruction grâce à la résilience minière, tandis que les « Fondements économiques » (PSG4) se maintiennent en phase de stabilisation, bien que soumis à une forte pression inflationniste.

~~L'État à travers ses pouvoirs publics est toujours en incapacité : (i) d'établir et renforcer la sécurité des populations ; (ii) de remédier aux injustices et accroître l'accès des personnes à la justice ; et (iii) de gérer les revenus et fournir des services responsables et équitables.~~

~~Sur le plan politique, la fragilité de la Guinée se manifeste par l'incapacité du pays à instaurer un dialogue inclusif, à résoudre les conflits de manière pacifique, et à créer un cadre institutionnel stable qui assure l'équilibre des pouvoirs et la participation de tous les acteurs et sensibilités politiques à l'animation de la vie publique.~~

~~Dans le domaine économique, la Guinée se trouve dans une situation de fragilité élevée. Ce qui signifierait que le pays, jusqu'en 2021, n'a toujours pas la capacité nécessaire pour : (i) gérer efficacement ses potentialités naturelles ; (ii) procéder à une allocation judicieuse des ressources productives et organiser l'activité économique ; (iii) promouvoir le secteur privé ; et (iv) créer des emplois<sup>13</sup>~~

Sur le plan de la gouvernance, la Guinée traverse une phase de refondation institutionnelle qui souligne l'importance de renforcer davantage le dialogue inclusif et la cohésion nationale. Bien que des mécanismes de concertation aient été mis en place, le pays œuvre encore à la consolidation d'un cadre permanent permettant une participation exhaustive de toutes les sensibilités sociopolitiques. L'enjeu majeur reste la mise en œuvre d'un équilibre institutionnel pérenne et d'un climat de confiance mutuelle, essentiels à une animation apaisée de la vie publique pendant cette période de transition.

Dans le domaine économique, la Guinée présente une vulnérabilité structurelle que les autorités s'efforcent de corriger à travers le Programme de Référence Intérimaire (PRI). En 2024, le défi consiste à transformer les indicateurs de croissance macroéconomique en un développement humain tangible. Pour ce faire, des efforts soutenus sont orientés vers : (i) une gouvernance plus transparente et durable des ressources naturelles ; (ii) une optimisation de l'allocation des revenus miniers vers les secteurs productifs ; (iii) le renforcement du climat des affaires pour dynamiser le secteur privé ; et (iv) la mise en place de politiques actives pour favoriser l'employabilité, notamment celle des jeunes.

L'analyse actualisée de la cartographie des conflits, menée par le Secrétariat du PBF en Guinée en collaboration avec le Gouvernement en 2024, a identifié plusieurs facteurs structurels contribuant aux tensions sociales et politiques :

- Dépendance et manque d'efficacité des institutions judiciaires et de sécurité occasionnant des problèmes de confiance avec les citoyens ;
- Manque d'articulation entre les mécanismes de justice traditionnelle et le système judiciaire officiel, notamment dans les zones rurales qui peut entraver le renforcement de la cohésion sociale ;
- Divergences des dynamiques ethniques liées au contexte politique ;
- Enjeux liés à la gestion foncière exacerbés par la pression démographique et les activités liées aux ressources naturelles ;
- Tensions liées aux activités agro-pastorales ;

<sup>12</sup> Banque Africaine de Développement. (2024). Rapport d'évaluation de la résilience et de la fragilité pays (CRFA) : Guinée 2024. Groupe de la Banque Africaine de Développement.

<sup>13</sup> Programme de Référence Intérimaire 2022 - 2025

- Manque d'interactions entre les communautés locales et les entreprises minières.

Ces éléments s'inscrivent dans un contexte socio-démographique marqué par une population jeune et majoritairement féminine, avec des besoins croissants en éducation, emploi et services sociaux, ce qui constitue à la fois un potentiel pour le développement et un enjeu important à prendre en compte dans les stratégies de paix et de cohésion sociale.

Le projet répond à ces défis par un appui renforcé à la coordination, à la mise en œuvre et au suivi des interventions visant à promouvoir la gouvernance inclusive, le dialogue politique constructif, l'accès à la justice, et la prévention des conflits. Il intègre une approche sensible au genre et à la jeunesse, en veillant particulièrement à la participation effective des femmes et des jeunes, notamment les jeunes femmes, dans les processus de décision, de mise en œuvre et de suivi.

### Éligibilité du pays au PBF et les priorités identifiées ainsi que le portefeuille PBF

Bien qu'il soit reconnu que les interventions du PBF en Guinée ont permis de significativement contribuer à la consolidation de la paix en Guinée (2011-2019 réf. rapport d'évaluation stratégique du portefeuille de 2017 à 2022), la situation reste fragile au regard des derniers événements sociopolitiques et les acquis mériteraient d'être consolidés notamment dans les domaines du dialogue politique inclusif, la cohésion sociale et de l'appui à la réforme du secteur de la sécurité (police, gendarmerie et justice), tout en prenant en compte les défis émergents (transfrontaliers, l'extrémisme violent et la dégradation de l'environnement).

Le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF – Peacebuilding Fund) intervient en Guinée depuis 2007 marquant sa première action dans un pays n'ayant pas connu de conflit armé. À cette période, la Guinée subit les contrecoups des crises régionales, et le pays, déjà fragile se retrouve face à de multiples facteurs de risques. En 2009, le **premier Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP 1)** est lancé pour accompagner la transition démocratique, il est mis en œuvre de 2009 à 2011 et est articulé autour de trois axes prioritaires : (i) Assurer un dialogue inclusif et durable ; (ii) Appuyer la promotion des droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté, et le renforcement du secteur de la sécurité et de celui de la Justice ; (iii) Renforcer la contribution et le rôle des Femmes et des Jeunes au processus de prévention de conflits et de consolidation de la Paix.

Depuis 2007, le Fonds de Consolidation de la Paix est intervenu en République de Guinée à hauteur de plus de 69,5 millions de dollars, dont plus de 48 millions dans le cadre du deuxième plan prioritaire de consolidation de la Paix et plus de 8,7 millions dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> période de la troisième phase d'appui, janvier 2017 à juin 2019. Pour la 2<sup>nde</sup> période couvrant juin 2019 à décembre 2021, le budget s'élève à environ 18 millions. Il est passé de janvier à décembre 2022, à un budget de plus de 20 millions de dollars US (20 992 116 \$USD). Un portefeuille additionnel pour soutenir la transition paisible et inclusive a été approuvé en août 2022 pour un montant additionnel de \$7.4 millions. **En août 2023 et en août 2025, ce portefeuille PBF s'élève à plus de \$21 millions.**

Outre sa collaboration étroite avec le PBF, la Guinée figurait depuis février 2011 à l'**agenda de la Commission de Consolidation de la Paix** des Nations Unies, un engagement formalisé par une **déclaration d'engagement mutuel**, faisant obligation au gouvernement guinéen et à la Commission de Consolidation de la Paix de relever les défis de la stabilité sociopolitique et soulignant les principaux enjeux et les actions à entreprendre conformément aux domaines prioritaires, en énonçant les principes de flexibilité, d'appropriation et de leadership national ainsi que celui de la consultation avec d'autres intervenants clés y compris les Nations Unies, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), la société civile, le secteur privé et les organisations régionales, lesquelles constituaient un comité de pilotage ayant pris fin en 2016 avec la clôture du second Plan

Prioritaire (PPCP2). Avec la fin de l'engagement formel de la Guinée avec la Commission depuis 2022, la possibilité reste pour le gouvernement guinéen de renouer un engagement ponctuel pour présenter et discuter sa situation de consolidation de la paix.

Anciennement, le comité de pilotage du portefeuille du PBF en Guinée, co-présidé par le Premier Ministre et le Coordonnateur Résident du SNU, regroupait l'ensemble des intervenants clés sur le champ de la consolidation de la paix. Avec la fin du second Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP2) et la mise à terme de la formation Guinée au PBC, le Comité de pilotage ancien format fut remplacé par des comités de pilotage dédiés à chacun des projets existants.

Généralement, ces comités de pilotage des projets qui sont l'organe d'orientation stratégique et de gouvernance du projet. Le comité se réunit sur une base semestrielle pour discuter des orientations stratégiques et des choix opérationnels du projet, en prenant en compte l'évolution du contexte. Il est également chargé de la validation des plans annuels de travail, du plan de suivi – évaluation, de la revue des rapports (narratif & financier) sur la mise en œuvre du projet et des éventuelles révisions budgétaires.

Les CoPils sont composés comme suit :

- ✓ Le Ministre Lead ;
- ✓ Les ministres des départements impliqués ou leurs représentants ;
- ✓ Le ou les points focaux (Conseillers du Premier Ministre) du PBF à la Primature ;
- ✓ Les chefs d'Agence des Nations Unies concernées par le projet ;
- ✓ Les points focaux (cadres techniques) des ministères impliqués ;
- ✓ Les représentants des ONG et OSC impliquées ;
- ✓ Le Secrétariat du PBF

Les réunions semestrielles de ces Comités de Pilotage des projets sont présidées par le Ministre lead du projet.

Sur la base des leçons tirées du PCPP 1 et du PCPP 2, le nouveau portefeuille du PBF, comprenant à la fois des projets IRF et PRF, il était envisagé la mise en place d'un comité restreint d'orientation et de coordination stratégique (COCS) regroupant les ministres leaders des projets, les points focaux PBF/Conseillers de la primature, les chefs d'agence leaders des projets, le Conseiller Paix et Développement (PDA), les représentants des Partenaires Techniques et Financiers et les représentants d'ONG et OSC intervenant sur le champ de la consolidation de la paix en Guinée et le Secrétariat du PBF. La mise en place effective de ce comité n'a pas encore eu lieu du fait de nombreuses contingences liées à la pandémie à la COVID 19 et des crises sociopolitiques qu'a connu le pays. L'avènement du coup d'état militaire du 05 septembre pourrait contribuer à d'avantage retarder la mise en place dudit comité.

Pour assurer la transparence dans la gouvernance du COS, tous les Procès-Verbaux des réunions seront adressés au Premier Ministre et au RC qui peuvent au besoin participer aux réunions du COCS. Ce dispositif de COCS permettra une mobilisation plus rapide des différents membres dudit comité autour de la stratégie globale et des questions urgentes de consolidation de la paix dans le pays.

Toutefois, la mise en place d'une instance unique de gouvernance des projets d'appui à la Transition (participation de jeunes, participation de femmes, cohésion sociale et réconciliation) sera le déclic pour amorcer le fonctionnement du comité d'orientation stratégique de consolidation de la paix en Guinée. **Ces processus seront discutés étroitement avec la section politique des Nations Unies.**

Le Comité d'Orientation et de Coordination Stratégique (COCS), formalisé depuis octobre 2024, a tenu sa première session à cette date, suivie d'une seconde session en juillet 2025, laquelle a également servi de comité de pilotage conjoint pour l'ensemble des projets financés par PBF en République de Guinée. Ce comité constitue l'instance suprême de gouvernance et de coordination stratégique du portefeuille, rassemblant la Prima-

ture, les ministères sectoriels impliqués dans les projets, les agences des Nations Unies et les ONG récipiendaires de fonds, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les organisations de la société civile partenaires des projets. Ces réunions ont vocation à permettre au COCS de garantir l'harmonisation des interventions, assurer la cohérence stratégique des actions menées et permettre une réponse coordonnée aux enjeux prioritaires de consolidation de la paix dans le contexte actuel du pays. Le Secrétariat du PBF accompagne les travaux du Comité, afin d'assurer la continuité, la transparence et l'efficacité de la gouvernance du portefeuille.

Par ailleurs, après l'évaluation du portefeuille PBF coïncidant avec la clôture du Second Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP II) en 2016, il a été réalisé en début 2023 une revue globale du portefeuille PBF 2017-2022. Celle-ci, a donné des indications claires sur l'approche du PBF en matière de contribution à la cohésion sociale, à la résolution des conflits et au renforcement des capacités locales pour la paix au cours des 5 années d'étude, avec des leçons apprises pour les initiatives futures. La revue a été indépendante et gérée par PBSO directement, mais appuyée sur les connaissances locales et l'appui logistique du Secrétariat PBF à Conakry.

La revue du portefeuille 2017-2022 a été réalisée en fin 2022 par un Consultant international indépendant commandité par PBSO. Il ressort de façon globale que les projets du portefeuille 2017-2022 ont permis de tester et de valider un certain nombre de modèles reproductibles en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Ainsi, parmi les principales recommandations à l'endroit du PBSO/PBF, il convient de noter :

- L'engagement des femmes à s'inscrire dans une dynamique d'actrices de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale est très forte mais l'impact des projets reste faible ;
- La continuité de l'appui aux secteurs de la sécurité et de la justice par le PBF ;
- La capitalisation des acquis et l'anticipation des problématiques émergentes telles que la menace extrémiste et le risque de conflits liés au foncier dans le cadre de la prévention des conflits, la cohésion sociale et la consolidation de la paix ;
- L'intégration des élections, phase critique du passage du pouvoir des militaires aux civils et nécessitant un soutien particulier, comme complément l'appui à la transition déjà en place.

A l'issue de cette revue et à la demande des autorités de transition, le PBSO a accepté de maintenir l'éligibilité de la Guinée à la Peacebuilding and Recovery Facility (PRF) du PBF et si sa situation financière globale le permet, de continuer à investir dans les priorités qui seront identifiées pour contribuer à une transition pacifique et inclusive vers un retour à l'ordre Constitutionnel.

En 2026, sous le leadership du Bureau du Coordonnateur Résident du SNU et de la Primature, le Secrétariat poursuivra son soutien si la Guinée manifeste son intérêt à s'engager auprès de la Commission de Consolidation de la Paix. En outre, sous l'égide du COCS et avec l'appui du PBSO, il s'emploiera à mobiliser des ressources auprès des banques multilatérales de développement et du secteur privé, notamment les sociétés minières, afin de financer de nouvelles initiatives de paix en cohérence avec les orientations du Programme Simandou 2040 et les directives actualisées de cofinancement du PBF.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**<sup>14</sup>, et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

Le « Projet Secrétariat du PBF » contribue à l'ODD 5 « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable » et l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs ». Enfin, dans le cadre

<sup>14</sup> Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

du Programme de Référence Intérimaire 2022- 2025 (PRI), il s'aligne avec les principes suivants «L'état de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés », « L'action publique est efficace, efficiente, inclusive et durable » et enfin « L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés »..

De même pour les Nations Unies, le projet appui à la réalisation de l'Effet 3 de l'UNSDCF qui stipule que : « D'ici fin 2028, les populations en particulier les femmes et les jeunes (filles et garçons) exercent leurs droits dans un environnement paisible et participent aux prises de décisions qui affectent leur bien-être »

Le projet continuera son appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Prévention des Conflits et de Renforcement de la Citoyenneté (SNPC-RC), notamment la mise en place de l'ANP et son opérationnalisation en région forestière.

**Le portefeuille actuel (de 2025) compte neuf (9) projets en cours** dont cinq (5) qui arrivent à terme cette année. Nous travaillons actuellement sur l'élaboration d'un nouveau-projet visant à appuyer la création d'un environnement pacifique pour un retour à l'ordre constitutionnel.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complètement toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Appui à la participation des jeunes (femmes et hommes) pour une transition apaisée et inclusive (34 mois)	Financement PBF pour un montant de 2 049 050 USD	Participation politique des jeunes	Les projets PBF, interviennent de manière coordonnée, pour promouvoir l'inclusion des jeunes et des femmes dans la transition, le développement local et la gestion des ressources naturelles, tout en renforçant la cohésion sociale, la réconciliation et la promotion des droits de l'homme ainsi que la prévention des conflits et la résilience des communautés transfrontalières. Le projet de Coordination garantit la synergie et la complémentarité des initiatives du PBF, de sorte qu'ensemble ils relient action communautaire et pilotage institutionnel pour consolider durablement la paix en Guinée.
Appui à la participation des femmes pour une transition inclusive et apaisée en République de Guinée (36 mois)	Financement PBF pour un montant de 2 151 770 USD	Participation politique des femmes	
Projet d'appui au renforcement de la cohésion sociale et à la réconciliation nationale en Guinée (36 mois)	Financement PBF pour un montant de 3 204 998 USD	Cohésion sociale et réconciliation nationale	
Filles et Femmes Engagées pour la Construction de la Paix en Guinée (FIFEP-Guinée) – 30 mois	Financement PBF pour un montant de 1 850 000 USD	Participation des femmes à la consolidation de la paix	
Appui à la prévention des conflits et renforcement de la résilience économique des communautés transfrontalières de Guinée & du Mali (30 mois)	Financement PBF pour un montant de 4 226 050 USD	Prévention des conflits et renforcement de la résilience économique	
Participation des femmes et jeunes filles à	Financement PBF pour un montant de 1 999 830 USD	Initiative de promotion de	

la gestion des ressources naturelles pour une paix durable dans les zones minières de Mandiana, Siguiri et Gaoual (24 mois)		l'égalité des sexes	
Promotion de la participation des jeunes (hommes/femmes) à la consolidation de la paix dans les quartiers ciblés de l'axe Hamdallaye – Kagbélen	Financement PBF pour un montant de 2 558 690 USD	Jeunes, paix et sécurité	

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

Le présent projet vise à assurer le fonctionnement continu du Secrétariat **du PBF**, au sein du Bureau du Coordonnateur ou de la Coordonnatrice Résident(e) **du Système** des Nations Unies en Guinée afin d'assurer une bonne supervision, coordination et suivie/évaluation du portefeuille PBF dans le pays.

Le Secrétariat **du PBF en Guinée** appuie les agences et les ONG **récipiendaires de fonds PBF** dans la conception des projets sur la base d'une analyse commune des conflits réalisée avec l'ensemble des acteurs de consolidation de la paix dans le pays. Il **leur fournit, au besoin, un appui technique** dans la mise en œuvre des activités des projets.

Il veille à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès des donateurs potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix. Il portera une attention particulière à l'exécution des activités en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes contenues dans chacun des projets du portefeuille.

Le Secrétariat **soutient l'organisation** des comités techniques (Cotech) **des projets du portefeuille PBF** et **organise la tenue des sessions techniques et de pilotage du COCS** dont les sessions de pilotage tiennent aussi lieu de comité de pilotage conjoint des projets du portefeuille ; deux instances qui ont un rôle d'orientation stratégique et contrôle-qualité du portefeuille. Il (i) sert d'interface entre les entités de prise de décision (**Cotech**, COCS et Bureau pour la Consolidation de la Paix à NY - PBSO) et les agences des Nations Unies et autres ONG récipiendaires des fonds ; (iii) fournit une assurance-qualité de l'accompagnement des projets PBF ; (iv) s'assure que les questions du genre sont intégrées de manière transversale (au moins) dans les interventions du PBF ; et (v) entreprend et facilite la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

En 2021, 35% du budget total mobilisé par le secrétariat était consacré à l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes (soit 4 140 560 \$ US sur un budget total de 11 790 811 \$US). Pour l'année 2022, c'est

46,05% des budgets mobilisés des projets du portefeuille qui sont consacrés à l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes (soit 3 929 678,59 \$ US sur un budget total de 8 533 810 \$US)<sup>15</sup>.

De même en 2023, c'est 44% des budgets mobilisés des projets du portefeuille qui ont été consacrés à l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes (soit 9 451 521,87 \$ US sur un budget total de 21 414 503,82 \$US).

Deux nouveaux projets ont été ajoutés au portefeuille du PBF en Guinée en décembre 2024 et février 2025. Le premier a alloué 36 % de son budget, soit 923 904 \$ à l'égalité des sexes et le second environ 85 % de son budget, soit 1 714 033 \$ à des activités directement liées à l'égalité entre les sexes et au renforcement des capacités des membres de la communauté, notamment les femmes et les jeunes filles. Cela représente un total de 2 637 937 \$ additionnels investis dans ces domaines.

Le Secrétariat soutient activement le rôle de coordination du Système des Nations Unies du/de la RC conformément à ses fonctions révisées, telles que définies dans les « Terms of Reference » et « Management and Accountability Framework ». Le Secrétariat fournit un appui à la RC, notamment dans la sélection, l'élaboration et la mise en œuvre des projets PBF.

Enfin, le Secrétariat représente le PBF/ PBSO dans le pays et fournit les analyses et le support nécessaire au Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix à NY, lorsque nécessaire, concernant le portefeuille des projets PBF en Guinée.

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

*(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).*

Si le Secrétariat du PBF en Guinée appuie l'élaboration des nouveaux projets ;

Et s'il assure la coordination, la supervision et le suivi de la mise en œuvre du portefeuille de projets PBF ;

Et si les projets financés sont mis en œuvre en synergie et intègrent de manière transversale les perspectives de genre, de jeunesse et d'autonomisation des femmes ;

Et si les parties prenantes nationales et bénéficiaires de fonds maintiennent un engagement fort en faveur de la paix dans un cadre de collaboration coordonné ;

Alors la mise en œuvre des interventions gagnera en cohérence, en efficacité et en inclusivité. Ce qui renforcera la pertinence et l'impact des projets en lien avec les priorités nationales et les stratégies des Nations Unies et contribuera à consolider durablement la paix et à renforcer la cohésion sociale en Guinée.

Ce changement repose sur plusieurs hypothèses :

1. Les mécanismes de gouvernance du portefeuille (comités techniques individuels des projets & COCS) continueront de fonctionner de manière régulière et efficace, en assurant un rôle d'orientation stratégique et de contrôle qualité.

<sup>15</sup> Rapport sur la situation du portefeuille PBF Guinée 2021-2022

2. Les parties prenantes (institutions nationales, agences des Nations Unies & ONG récipiendaires, partenaires techniques et financiers) resteront engagées et disposées à collaborer dans un cadre coordonné.
3. L'environnement politique et sécuritaire permettra la mise en œuvre effective des projets, y compris dans les zones les plus sensibles.
4. Les ressources financières et humaines nécessaires seront mobilisées, y compris les financements additionnels prévus, afin de soutenir pleinement les priorités identifiées.

En conséquence, un portefeuille PBF bien coordonné, orienté vers l'impact et sensible au genre contribuera à réduire les tensions, à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir des institutions plus inclusives et responsables, conformément aux priorités nationales, aux ODD et aux engagements des Nations Unies en Guinée.

- c) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

**Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.**

L'objectif général de ce projet est de soutenir le fonctionnement efficace du portefeuille du PBF en Guinée afin d'assurer un appui de qualité à la consolidation de la paix qui intègre les dimensions genre, âge et inclusion sociale.

Le projet est structuré autour d'un résultat décliné en trois (3) produits et vingt (20) activités

**Résultat : La gestion intégrée et efficace du portefeuille du PBF en Guinée est assurée à travers des mécanismes de cohérence, de coordination et de suivi-évaluation des initiatives**

**Produit 1: Le Secrétariat du PBF est opérationnel et assure la coordination stratégique du portefeuille**

Activités :

- Renforcer les capacités du personnel du Secrétariat en analyse des conflits et la Gestion Axée sur les Résultats (Planification Stratégique, Genre et Suivi/Évaluation, etc.) et d'autres thématiques en fonction des besoins ;
- Soutenir et participer aux événements nationaux liés à la consolidation de la paix ;
- Faciliter la coordination et la mise à jour périodique de l'analyse des conflits sensibles liés au genre, en collaboration avec les partenaires ;
- Accompagner le développement de projets alignés sur les stratégies nationales, les priorités du PBF et des Nations Unies ;
- Renforcer les capacités des agences récipiendaires et partenaires (OSC, ONG, gouvernement) sur les approches sensibles au conflit, genre, autonomisation des femmes et jeunes.

**Produit 2 : Un système intégré de coordination, de suivi-évaluation et de communication du portefeuille est mis en place et opérationnel**

Activités :

- Faciliter le fonctionnement du COCS et des comités techniques des projets ;
- Élaborer une cartographie des acteurs (UN, Gouvernement, SCO, PTF) dans le domaine de la consolidation de la paix qui est mise à jour régulièrement et identification des gaps et points d'entrées programmatiques pour les projets du PBF ;
- Élaborer, faciliter la coordination et la mise à jour périodique de l'analyse des conflits en étroite collaboration avec le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF;

*Deuf*

- Appuyer sur le plan stratégique et technique pour le développement des projets de qualité en matière de consolidation de la paix en étroite collaboration avec le SNU, le Gouv, la Société Civile et les PTFs, pour soumission au PBF
- Études spécifiques sensibles au genre sur l'analyse des conflits en fonction d'événements conjoncturels observés ;
- *Organiser ou participer à des échanges sur les projets transfrontaliers avec coordination entre pays concernés ;*
- *Appuyer les projets dans la mise en place de plans de suivi-évaluation pour renforcer les synergies et éviter les duplications ;*
- *Accompagner les agences et ONG récipiendaires pour une meilleure appropriation des orientations et exigences du PBF ;*
- *Collecter, analyser et diffuser les leçons apprises de la mise en œuvre des initiatives du portefeuille au moins une fois par an (ateliers, mini-retraites, plateformes) ;*
- *Superviser les enquêtes de perception (initiale & finale) et les évaluations indépendantes de tous les projets du portefeuille ;*
- *Effectuer des missions de suivi régulières avec des rapports transmis à UNCT et PBSO ;*
- *Mettre en place et opérationnaliser un mécanisme de suivi communautaire des projets et assurer une communication régulière entre les bénéficiaires et les instances de gouvernance ;*
- *Développer un système intégré de suivi du portefeuille sensible au genre, incluant identification d'indicateurs clés et outil numérique de collecte/analyse des données ;*
- *Développer et mettre en œuvre un plan de communication intégré pour assurer la visibilité des activités et résultats du portefeuille.*

### **Produit 3 : La gestion stratégique du portefeuille du PBF en Guinée, y compris la mobilisation des ressources catalytiques, est renforcée**

#### **Activités :**

- Appuyer le rôle de coordination du RC dans le cadre de la programmation en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Développement (PDA) et ou le Strategic Planner dans le bureau du RC ;
- *Conseiller et accompagner UNCT, le Gouvernement, les comités techniques et le COCS sur les bonnes pratiques du portefeuille de consolidation de la paix du pays ;*
- *Élaborer le rapport annuel stratégique de la situation de consolidation de la paix de la Guinée à soumettre à la Coordinatrice Résidente et au PBSO ;*
- *Assurer une liaison régulière avec PBSO sur la mise en œuvre du portefeuille et le contexte socio-politique de la Guinée ;*
- *Soutenir les éventuelles missions de suivi du portefeuille par le PBSO en Guinée ;*
- *Élaborer une stratégie de mobilisation des ressources pour la pérennisation et l'effet catalytique des projets.*

Pour 2023, les priorités spécifiques du Secrétariat (pendant cette période d'extension) seront : (i) l'appui au RC, à l'Equipe Pays et au Gouvernement sur la réflexion stratégique concernant une éventuelle rééligibilité de la Guinée au PBF, (ii) l'appui à une meilleure approche de suivi du portefeuille à travers la mise en place d'un système de suivi du portefeuille avec une collecte régulière des données à travers les mécanismes de suivi communautaire (iii) l'appui au RC, l'Equipe Pays et le Gouvernement concernant d'éventuels nouveaux projets en 2023 y compris les leçons programmatiques et opérationnelles des anciens projets et des projets en cours (iv) la poursuite des missions de terrain pour le suivi des projets. La mobilisation du RC et des membres de l'équipe pays des agences pour des visites de projets sera, un fort atout de consolidation de l'esprit « one UN » dans la réalisation efficace in situ des activités du portefeuille. Ainsi, au moins 4 missions régulières de suivi terrain seront organisées par l'équipe du secrétariat pour le suivi des nouveaux projets en particulier ceux transfrontaliers (situés dans des zones à plus de 1000 kms de Conakry). Stratégiquement, ces suivis de terrain

permettront de se rassurer de la mise en œuvre effective des actions des projets dès le début et exigeront le parcours de longs trajets. De même, des missions de suivi conjointe avec la partie nationale seront organisées afin de permettre aux entités nationales des ministères de s'imprégner également de l'état de la mise en œuvre des différents projets sur le territoire et/ou en dehors.

Il convient de noter que le Secrétariat a élaboré en 2020 une stratégie de communication assortie d'un plan de communication qui est en cours de mise en œuvre et qui intègre des actions de visibilité pour les années 2021, 2022 et 2023. Les objectifs de cette stratégie sont entre autres : i) Informer et sensibiliser sur les mécanismes de son intervention, les activités, les objectifs, les résultats et les impacts des projets du portefeuille PBF ainsi que sur le PBF, ses objectifs et les mécanismes de son intervention ; ii) Appuyer et amplifier les actions contribuant à la pérennisation de la paix, au dialogue, de la cohésion sociales et à la conduite de processus électoraux sereins et exempt de violences ; iii) Aider au changement de perception sur le rôle des jeunes et des femmes, et valoriser leurs contributions positives ; iv) Encourager et renforcer les collaborations entre les acteurs clés et soutenir le travail d'appropriation des acquis et de visibilité des résultats ; et v) Favoriser la collaboration avec d'autres organisations afin de propulser l'aspect catalytique des projets financés par le PBF. En 2023, cette stratégie de communication sera étroitement liée à l'appui du Secrétariat concernant la mobilisation des ressources additionnelles pour la consolidation de la paix en Guinée.

Les priorités au cours de l'extension 2024/2026 seront entre autres : (i) l'appui au RC et PDA pour une bonne appropriation du portefeuille en Guinée (à noter que le bureau du Coordonnateur Résident est en cours de recrutement de nouveaux RC et PDA) ; (ii) l'appui au gouvernement pour sa éventuelle présentation à la Commission de la Consolidation de la paix (CCP) ; (iii) le suivi de la mise en œuvre et l'application des recommandations de la revue stratégique du portefeuille dans les actions du secrétariat et par les projets PBF ; (iv) la poursuite du renforcement du système de suivi-évaluation avec la poursuite de la mise en place d'un meilleur mécanisme de collecte et d'analyse de données y compris un mécanisme de suivi-communautaire. Il s'agit à travers ce système de permettre au PBSO, au RCO et autres partenaires d'avoir une bonne compréhension du niveau de progrès des projets du portefeuille et du processus de transition ainsi que de la contribution du PBF à cette transition ; (v) la continuité de l'appui au RC, à l'Equipe Pays et au Gouvernement concernant d'éventuels nouveaux projets en 2024/2026 ; (vi) la poursuite des missions de terrain pour le suivi des projets y compris les missions conjointes de suivi avec la partie nationale ; et enfin (vii) l'actualisation et la mise en œuvre du plan de communication avec un accent particulier sur la création d'effets catalytiques autour des projets à travers la mobilisation des ressources additionnelles pour la consolidation de la paix en Guinée ; (viii) l'identification d'institutions financières internationales (IFIs) afin de favoriser de potentielles collaboration dans le domaine de la consolidation de la paix.

En 2026, les priorités du Secrétariat porteront, entre autres, sur le renforcement du fonctionnement du COCS, avec la tenue de deux sessions au cours de l'année, ainsi que sur l'avancement de la phase expérimentale du mécanisme de suivi communautaire. Des missions de suivi des projets financés par le PBF seront organisées. Enfin, l'accompagnement à la mise en œuvre des projets du portefeuille se poursuivra, parallèlement au suivi des enquêtes prévues et à la préparation de l'évaluation finale du projet Secrétariat.

Au cours de cette période, sera également mis en place des actions de plaidoyer en faveur de la mobilisation de ressources additionnelles, ainsi qu'un appui au bureau de la Coordination des Nations Unies pour une bonne appropriation du portefeuille en Guinée. Un accompagnement spécifique sera apporté au gouvernement pour sa présentation éventuelle à la Commission de la Consolidation de la Paix (CCP). Par ailleurs, le Secrétariat PBF assurera la mise en place du système de suivi du portefeuille, la révision des rapports semestriels et annuels de progrès pour 2026, en plus des autres activités périodiques assurées tout au long de l'année.

En 2026, la communication sera renforcée et les principaux livrables attendus sont :

- ✓ La réalisation d'un film institutionnel capitalisant les acquis des projets d'appui à la transition ;
- ✓ L'élaboration d'un Guide de Communication et de visibilité ;
- ✓ La production et diffusion sur une base biannuelle des newsletters sur le fonctionnement et les réalisations du portefeuille du PBF en Guinée ;



- ✓ La production de messages et illustrations pour diffusion sur les réseaux sociaux (twitter et Facebook) avec focus sur les réalisations des projets et témoignages des bénéficiaires.

Ces actions de communication stratégique se poursuivront au cours cette nouvelle extension (2024-25) étant donné que le recrutement du poste de communication est intervenu tardivement en 2023, n'ayant ainsi pas permis la réalisation de ces livrables au cours de 2023.

- d) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.

Le projet couvre l'ensemble du territoire guinéen, à savoir Conakry et les trente-trois (33) préfectures, en raison de la portée nationale de plusieurs projets du portefeuille PBF qui s'étendent à toutes les régions du pays. Les bénéficiaires directs incluent le Comité d'Orientation et de Coordination Stratégique (COCS), les Comités Techniques de suivi, les agences et ONG récipiendaires de fonds, ainsi que les partenaires de mise en œuvre des projets PBF.

Le ciblage de ces groupes repose sur leur rôle central dans la gouvernance, la coordination et le suivi des interventions financées par le PBF. Leur implication est essentielle pour assurer la pertinence des actions, renforcer la redevabilité et garantir la durabilité des résultats.

Les bénéficiaires indirects comprennent la population guinéenne dans son ensemble et en particulier les jeunes et les femmes, qui bénéficiera de manière indirecte des améliorations de coordination, de suivi, d'évaluation et de rapportage des projets financés par le PBF. Ces effets se traduiront par une meilleure efficacité et une amélioration des impacts des interventions sur le terrain. Compte tenu de la portée cumulative des projets actifs, les bénéficiaires indirects peuvent être estimés à plusieurs centaines de milliers de personnes, réparties dans toutes les régions du pays.

La conception de cette proposition s'appuie sur les consultations menées avec les membres du COCS, les agences et ONG récipiendaires et d'autres parties prenantes clés du portefeuille PBF.

### III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Année précédente	Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
2019	Organisation de convocation : PNUD	\$26 480 933	Fonds propres ; PBF ; Japon ; GEF ; Union européenne	Conakry Labé Mamou Kankan N'Zérékoré	184	11
2020	Organisation de convocation :	\$ 26 317 426	Fonds propres PBF Japon	Conakry Labé Mamou	142	11

	<b>PNUD</b>		GEF ; Union européenne	Kankan N'Zérékoré		
<b>2021</b>	<b>Organisation de convocation : PNUD</b>	\$ 25 000 000	TRAC, GEF, UE, PBF, BAD, Ambassades de Japon, Russie	Conakry Labé Mamou Kankan N'Zérékoré	<b>129</b>	<b>11</b>
<b>2024</b>	<b>Organisation de convocation : PNUD</b>	\$ 17 805 287	Fonds propres PBF Japon GEF	Conakry Labé Mamou Kankan N'Zérékoré	<b>95</b>	<b>9</b>
<b>2025</b>	<b>Organisation de convocation : PNUD</b>	\$ 17 100 496	Fonds propres PBF Japon GEF	Conakry Labé Kankan	<b>90</b>	<b>8</b>

La mise en œuvre sera assurée par le PNUD en tant **qu'unique agence récipiendaire des fonds**. Le PNUD assurera la coordination opérationnelle et à ce titre, elle est l'agence qui s'occupe des aspects techniques et de la gestion administrative de l'équipe technique du Secrétariat en lien avec le PBSO. Le Secrétariat est placé sous la supervision globale du Coordonnateur Résident du SNU, avec l'appui aussi du PBSO. Le choix du PNUD pour la gestion administrative du projet se justifie d'une part, par son expérience antérieure dans le cadre de la gestion du « Projet de transition : secrétariat, réconciliation et cohésion sociale » de 2017 à 2020, de la phase 1 du «Projet secrétariat : Appui à la Coordination des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) en République de Guinée» de 2020 - 2021 et d'autre part, par son expertise sur la question de consolidation de la paix en Guinée depuis plusieurs années.

Par ailleurs, le Secrétariat profitera de l'appui stratégique de la Conseillère en Paix et Développement (PDA) du Coordonnateur Résident.

- b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à **l'annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

La mise en œuvre globale du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat sous la direction du Coordonnateur National à travers une démarche participative et inclusive en y associant à la fois les partenaires étatiques, non étatiques ainsi que les partenaires au Développement.

Le Secrétariat est composé :

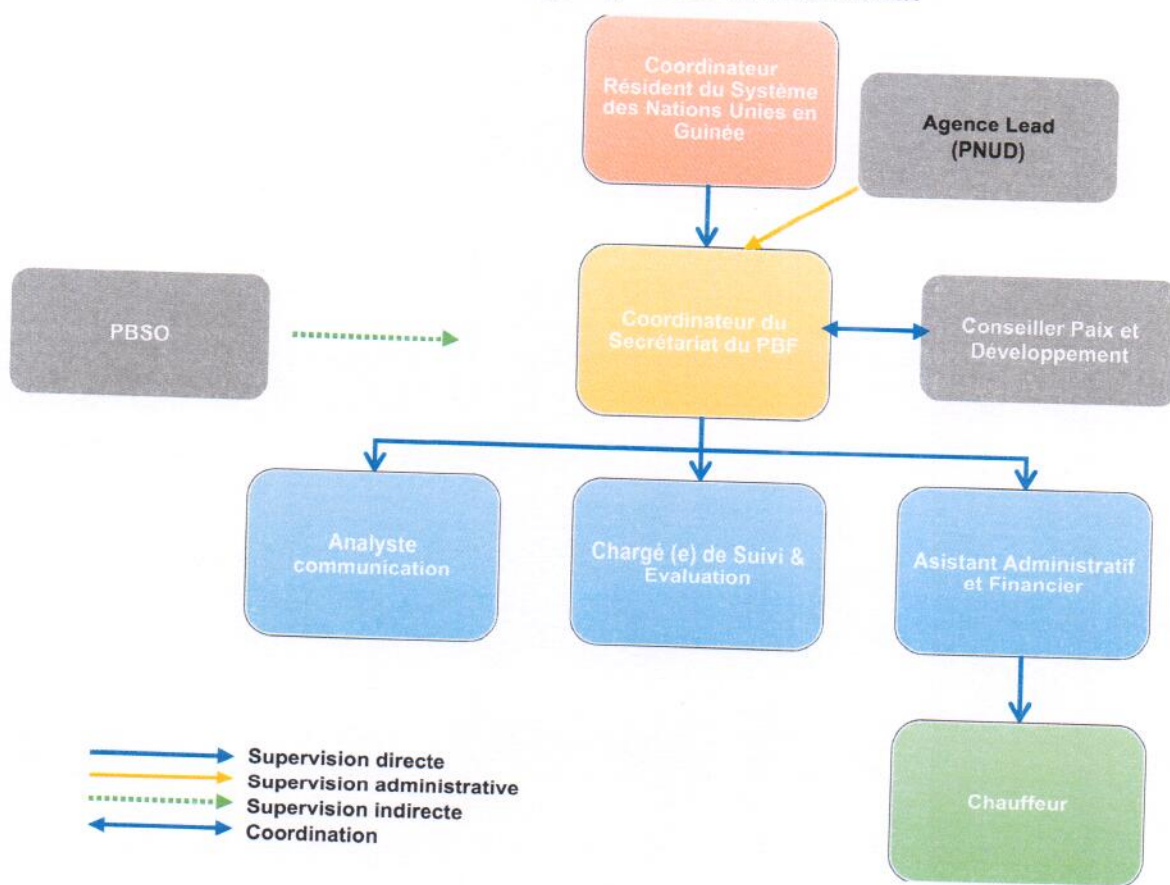
- D'un (e) Coordinateur (trice) National (e) (NOC) ;
- D'un (e) Expert (e) en suivi-évaluation (UNV- international (e)) ;
- D'un (e) **Analyste** Communication avec une forte connaissance des aspects genre NOA ;
- D'un (e) assistant (e) administratif/financier (NPSA 6) ;
- D'un chauffeur (NPSA 2).

Pendant cette nouvelle période d'extension, la composition de l'équipe du Secrétariat reste inchangée sauf dans le cas d'une décision différente prise par le BCR et PBSO suite à l'évolution du contexte et des besoins spécifiques du Secrétariat et du BCR.

Cette équipe bénéficiera de l'appui du Conseiller en Paix et Développement (PDA) du Bureau du Coordinateur Résident dans les aspects analytiques des conflits et programmatiques du portefeuille de consolidation de la paix et des consultants pour certains domaines spécialisés. Le Secrétariat est placé sous la supervision générale du Coordonnateur/trice Résident(e) du SNU. Il a une ligne de supervision indirecte avec PBSO concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets. Des termes de référence précis définiront les responsabilités spécifiques des membres du Secrétariat.

Le Secrétariat du PBF en Guinée est au sein du Bureau du Coordinateur Résident du SNU et physiquement installé dans des locaux pris en charge par le Gouvernement dans l'esprit de la bonne collaboration et au titre de sa contribution financière au portefeuille du PBF. Ces locaux sont situés non loin de la Maison Commune des Nations Unies (siège du bureau du RC) et sont facilement accessibles aux cadres des ministères techniques ainsi qu'aux agences et ONG impliqués dans la mise en œuvre des projets ; favorisant ainsi le rapprochement avec toutes les parties prenantes du portefeuille pour une meilleure appropriation nationale.

### Organigramme du Secretariat



La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuiera les agences et ONG récipiendaires et leurs partenaires d'exécution dans la mise en œuvre, le suivi/évaluation et la communication et S&E des projets. En raison de sa fonction stratégique, le projet Secrétariat est dans les locaux octroyés par le Gouvernement sur la demande du Coordonnateur/Coordonnatrice Résident, qui assurera la supervision générale du projet. Le PNUD est l'agence d'exécution, et assurera, à ce titre, la gestion administrative et contractuelle du personnel du Secrétariat.

La supervision générale du Coordonnateur (trice) du Secrétariat sera assurée par le Coordonnateur Résident/Coordonnatrice Résidente (RC) du Système des Nations Unies (SNU) ou de son représentant au sein du Bureau du RC, à qui elle/il rapportera sur toutes les tâches qui relèvent du Secrétariat. Elle/il travaillera en étroite collaboration avec les Comités de Pilotage et l'équipe du RC, en particulier avec le Conseiller en Paix et Développement. La qualité des résultats du travail du Secrétariat PBF reste de la responsabilité du RC.

Le coordonnateur du Secrétariat aura une ligne de supervision indirecte avec le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets PBF. PBSO prendra part aux côtés du RCO et de l'agence de mise en œuvre du Secrétariat, au processus de recrutement et d'évaluation de performance du personnel professionnel du Secrétariat.

Conformément au protocole d'accord global convenu entre le PBSO et le PNUD sur le fonctionnement et la gestion des secrétariats du PBF, le PNUD, dans ce projet, fournit un soutien opérationnel, y compris des services administratifs et de passation des marchés, et gère le recrutement du personnel du secrétariat du PBF sous la direction du Bureau du CR et avec la participation de PBSO. Il est important de noter que le Secrétariat du PBF est responsable de la gestion de la mise en œuvre des activités et des dépenses associées, conformément au document de projet du Secrétariat du PBF. Pour ces services, le PNUD facture des coûts directs du projet (DPC) estimés à 3% du budget du projet, en plus des 7% du GMS. A ce titre, pour la gestion opérationnelle du Projet Secrétariat PBF, notamment dans le Système Financier du PNUD Quantum, dont les autorisations sont requises dans le système pour que le Secrétariat PBF puisse mettre en œuvre son travail/gérer le projet Secrétariat PBF, le Coordonnateur PBF rendra compte à un officier responsable désigné par le PNUD. Cet officier supérieur du PNUD sera également chargé de saisir l'évaluation des performances du coordonnateur PBF dans Quantum, après avoir pris contact avec le Bureau du CR et le personnel du PBSO à New York, qui fourniront l'évaluation approfondie des performances.

- c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Changement de régime en Guinée par un coup d'État militaire	Moyen	Plaidoyer auprès des nouvelles autorités par le RC et les chefs d'agences
Manque d'information régulière et fiable sur la mise en œuvre par les agences récipiendaires	Faible	Encourager les agences et ONG récipiendaires à tenir des réunions de coordination mensuelles des projets et participer auxdites réunions
Retards dans la soumission des rapports narratifs et financiers	Faible	Mettre en place un calendrier clair, renforcer les capacités des agences et effectuer des relances systématiques pour garantir la ponctualité des rapports
Difficultés à tenir les sessions du COCS selon le calendrier prévu	Faible	Anticiper la planification des sessions avec une communication proactive et un calendrier partagé à l'avance pour maximiser la disponibilité des participants
Dispersion, duplication et faible coordination entre les projets	Faible	Réunion trimestrielle de coordination entre le Secrétariat et les équipes de tous les projets pour développer la synergie entre eux
Résurgence de la pandémie du COVID 19 et/ou autres maladies contagieuses	Faible	Envisager la flexibilité des Guidelines des projets et adopter les mesures barrières qui seront recommandées

- d) **Suivie / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Le Secrétariat du PBF assurera la mise en place d'un système intégré et conjoint de suivi /évaluation des projets du portefeuille PBF en Guinée qui permettra la mise en synergie des différents projets, le renforcement mutuel des résultats des projets et la formulation de résultats communs et indicateurs au niveau macro sur la base desquels les résultats des projets seront mesurés, en s'appuyant sur les priorités identifiées dans la demande d'éligibilité.

Un mécanisme de suivi communautaire et de gestion de plaintes composé des représentants des autorités locales, du Conseil National des Jeunes (CNJ), du Conseil National des Filles et Femmes de Guinée (CNFG) et de la société civile bénéficiaires directs et indirects interagissant avec le Secrétariat sera mis en place dans les différentes localités bénéficiaires des projets. Le principal objectif de ce mécanisme étant la remontée des informations de terrain reflétant le niveau de satisfaction des bénéficiaires du projet.

Des missions conjointes de suivi des projets sur le terrain seront organisées selon les fréquences définies dans le Plan de Suivi et Evaluation, afin de collecter les données sur l'état d'avancement des projets. La partie nationale à travers la Primature les points focaux membres du COCS sera impliquée dans ces missions. Les rapports desdites missions seront partagés avec les RUNO et NUNO responsables de la mise en œuvre des projets afin d'attirer leur attention sur les points forts et faibles constatés dans la mise en œuvre. Les rapports de ces missions seront documentés pour alimenter les évaluations finales indépendantes des projets.

Une approche essentiellement qualitative à travers des méthodes comme les Focus Group Discussions et les entretiens avec les personnes clés et les bénéficiaires des projets permettra à l'équipe de recueillir les données utiles au Suivi et Évaluation des projets.

Le mécanisme de Suivi et Évaluation du portefeuille s'appuiera sur les mécanismes existants, créés dans le cadre des projets financés par le PBF Tels que les cadres de concertations communaux et les Conseils Nationaux des Jeunes et des Filles & Femmes qui pourront servir de source clé d'informations dans certaines localités où ces mécanismes existent et sont fonctionnel.

Le suivi financier des projets sera assuré à une fréquence trimestrielle à travers les informations disponibles sur le Gateway 2 MPTF et les logiciels de gestion financière du PNUD, notamment Quantum et PowerBi. Il permettra de corriger les dépassements des lignes et catégories budgétaires opérées sans l'accord du PBSO.

En vue de respecter le délai de mise en œuvre et d'assurer la qualité et l'utilisation des enquêtes de perception finales des projets, en particulier ceux de la programmation régulière, le Secrétariat du PBF en Guinée accompagnera les agences et les ONG dans la conduite des enquêtes de perception à travers des appuis techniques.

En ce qui concerne les évaluations finales indépendantes des projets, le Secrétariat en lien avec les agences et ONGs leads et les ministères, veillera à déclencher rapidement les processus des évaluations finales indépendantes ainsi qu'à assurer leurs qualités à travers la revue des Termes de Référence et la validation des rapports d'évaluation en lien avec le PBSO. Un focus sera mis sur l'utilisation des rapports d'évaluation qui serviront de base pour la conception des futurs projets en mettant l'accent sur les aspects catalytiques, lesquelles ressortiront comme un des critères majeurs d'évaluation pour le PBF.

Le Secrétariat est responsable de l'assurance qualité des rapports annuels et semestriels des agences des Nations Unies et ONG récipiendaires des Fonds PBF et prépare un rapport stratégique annuel de consolidation de la paix qui sera soumis à l'endossement de la Primature.

Le Secrétariat travaillera avec les agences pour coordonner leurs approches de suivi des résultats et leur apporter au besoin un appui technique en suivi et évaluation. Sur la base de l'analyse des données du terrain, il informera les Comités de Pilotage et les agences sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus. Le suivi du projet et l'évaluation de l'atteinte des résultats escomptés seront assurés par la Primature à travers les **sessions du COCS** sur la base du Cadre de résultats et du plan de travail. Pour la présente extension, **le budget du S&E est porté à 305 485 USD soit 10,45% du coût total du projet.**

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

Le projet veillera à l'appropriation des réalisations ~~des projets~~ par les différents Ministères impliqués et les autres partenaires nationaux (OSC et autres organisations communautaires, collectivités territoriales, entreprises privées) afin d'assurer la continuité des acquis des interventions PBF en Guinée. Ceci sera assuré à travers la pleine implication des partenaires dans la formulation, la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation des projets. De même, les partenaires seront étroitement associés à la documentation et à l'analyse des leçons apprises. La communication autour des réalisations des projets pourrait, également, aider à la mobilisation de ressources additionnelles pour assurer la continuation des projets auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Dans le cadre de cette extension, la stratégie de fin de projet visera à assurer la pérennité des acquis en renforçant le fonctionnement durable du COCS et des comités techniques, tout en soutenant leur appropriation progressive par les autorités nationales. Un accent particulier sera mis sur la finalisation et la consolidation du mécanisme de suivi communautaire, qui implique directement les communautés bénéficiaires dans le suivi et la redevabilité des projets. Ce mécanisme, couplé à un système intégré de suivi-évaluation sensible au genre et à la jeunesse, doté d'outils numériques pour la collecte et l'analyse des données, permettra d'améliorer la coordination, la qualité du reporting et la prise de décisions basées sur des données.

Par ailleurs, le projet accompagnera le gouvernement et les partenaires dans le renforcement de leurs capacités en matière de mobilisation des ressources, en mettant l'accent sur l'identification de sources de financement complémentaires, la diversification des partenariats ainsi que l'alignement des priorités de consolidation de la paix avec les cadres de coopération existants. Un plaidoyer actif sera mené auprès d'autres bailleurs bilatéraux et multilatéraux afin de valoriser les résultats obtenus, démontrer l'effet catalytique des interventions soutenues et favoriser la mobilisation de financements additionnels pour la poursuite des initiatives de paix au-delà de la durée du projet. Dans cette dynamique, le projet encouragera également l'intégration progressive des fonctions clés telles que la coordination, le suivi des projets et la communication dans les plans nationaux ainsi que les programmes des agences et ONG récipiendaires de fonds. La clôture du projet sera marquée par une capitalisation des résultats et le partage des bonnes pratiques, afin d'orienter la suite des efforts de paix en Guinée.

#### IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençement des projets.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

### Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
<b>Planification</b>			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	X		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	X		
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposés ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.		X	N/A
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?		X	N/A
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?	N/A		
<b>Genre</b>			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution)	X		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

**Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)**

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	

8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.		X	
--	--	---	--

## **Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only)

with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peace-building and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
	<i><b>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</b></i>

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

**Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

**Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

**Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual strategic peace-building and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.
--	------------	--

#### Financial reports and timeline

Timeline	Event
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

#### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

#### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

#### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

#### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities

associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

**Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.<sup>16</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

<sup>16</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

**Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)**

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p><b>Résultat 1: La coordination, le suivi &amp; évaluation et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF</b>  <b>La gestion intégrée et efficace du portefeuille du PBF en Guinée est assurée à travers des mécanismes de cohérence, de coordination et suivi-évaluation des initiatives</b></p> <p>Cible(s) ODD auxquels le projet contribue : ODD 5, 16 et 17</p>		<p><b>Indicateur 1.a</b> : Existence de mécanismes efficaces de coordination et de Suivi et Évaluation du portefeuille des initiatives du PBF en Guinée et des impacts de consolidation de la paix</p> <p><b>Base de données Niveau de référence</b> : Oui « Existence de mécanisme de coordination de projets peu fonctionnels, Task-force PBF inexistante &amp; COCS non opérationnel » (Déc 2024)</p> <p><b>Cible</b>: Existence de mécanisme de coordination de projets fonctionnels, d'une Task-force PBF &amp; COCS opérationnel</p>	<p>Sondage rapide auprès des agences, ONGs et partenaires gouvernementaux</p>	
		<p><b>Indicateur 1b</b> : Qualité des documents (Axés sur les résultats et selon d'autres critères de PBFSO) (Pro-Doc, Notes Conceptuelles, Études/Évaluations Rapports) produits transmis au PBPSO par le Secrétariat et les Partenaires</p> <p><b>Base de données Niveau de référence</b> : Assez bonne (2021)</p> <p><b>Cible</b>: Très bonne</p>	<p>Feedback de PBSO sur les rapports et sur les documents de projets</p>	
		<p><b>Indicateur 1d</b> : % du budget total de nouveaux projets orientés vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p> <p><b>Base de données</b> :35% (2021) et 46% (2022)</p> <p><b>Cible</b>:50%</p>		
	<p><b>Produit 1.1: Le Secrétariat du PBF est mis en place et fonctionnel</b></p>	<p><b>Indicateur 1.1.1</b> : Nombre de personnel recruté</p> <p><b>Base de données Niveau de référence</b> : 2</p>	<p>Contrats de Travail, Bulletins de paie</p>	

	<p><b>opérationnel et assure la coordination stratégique du portefeuille</b></p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement du staff du Secrétariat ;</li> <li>• Renforcer les capacités du personnel du Secrétariat en analyse des conflits et la GAR (Planification Stratégique, Genre et Suivi/Évaluation, etc. et d'autres thématiques en fonction des besoins) ;</li> <li>• Fonctionnement du Secrétariat (l'entretien du bureau, équipements, eau et électricité, etc.)</li> <li>• Soutenir et participer aux événements nationaux liés à la consolidation de la paix ;</li> <li>• Faciliter la coordination et la mise à jour périodique de l'analyse des conflits sensible au genre, en collaboration avec les partenaires ;</li> <li>• Accompagner le développement de projets alignés sur les stratégies nationales, les priorités du PBF et des NU ;</li> <li>• Renforcer les capacités des agences récipiendaires et partenaires (OSC, ONG, gouverne-</li> </ul>	<p><b>Cible : 5</b></p>		
	<p><b>Indicateur 1.1.2 :</b> Nombre d'analyses de conflits sensibles au genre menées ou actualisées et diffusées</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 1 (2024)</p> <p><b>Cible:</b> 1 actualisation par an</p>			
	<p><b>Indicateur 1.1.3 :</b> Nombre d'événements liés à la consolidation de paix auxquels le Secrétariat a participé</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 1 (2024)</p> <p><b>Cible:</b> 1 événement par an</p>			
	<p><b>Indicateur 1.1.4 :</b> Pourcentage de nouveaux projets accompagnés et alignés sur les stratégies nationales et ONU</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 75% (2024)</p> <p><b>Cible:</b> 100% des nouveaux projets</p>			
	<p><b>Indicateur 1.1.5 :</b> % d'agences &amp; ONG récipiendaires et partenaires dont les capacités ont été renforcées sur les approches sensibles au conflit, genre et autonomisation</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 0% (Septembre 2023)</p> <p><b>Cible:</b> Au moins 75%</p>			

	ment) sur les approches sensibles au conflit, genre, autonomisation des femmes et jeunes.	<p><b>Indicateur 1.1.6 :</b> % du budget total de nouveaux projets orientés vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p> <p><b>Base de données Niveau de référence :</b> 35% (2021) et 46% (2022)</p> <p><b>Cible:</b> 50%</p>		
	<p><b>Produit 1.2 : Le cadre stratégique et technique pour l'identification de projets de consolidation de la paix ayant un effet catalytique est mis en place, en complémentarité avec d'autres plan stratégiques (UNDAFs, PRSP, Stratégies régionales, etc.) Un système intégré de coordination, suivi-évaluation et communication du portefeuille est mis en place et opérationnel</b></p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer une cartographie des acteurs (UN, Gouvernement, SCOs, PTF) dans le domaine de la consolidation de la paix qui est mise à jour régulièrement et identification des gaps et points d'entrées programmatiques pour les projets du PBF ;</li> <li>Élaborer, faciliter la coordination et la mise à jour périodique de l'analyse des conflits en étroite collaboration avec le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF;</li> <li>Appuyer sur le plan stratégique et technique pour le développement des projets de qualité en</li> </ul>	<p><b>Indicateur 1.2.1 :</b> % des projets financés par an (nbre de projets financés/nbre de projets soumis)</p> <p><b>Base de données :</b> 50% (2021)</p> <p><b>Cible :</b> 80%</p>		
		<p><b>Indicateur 1.2.1 :</b> Nombre de sessions du COCS tenues par an</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 0 (2023)</p> <p><b>Cible:</b> Min 1 par an</p>		
		<p><b>Indicateur 1.2.2 :</b> % des projets accompagnés dans l'élaboration d'un plan de suivi-évaluation</p> <p><b>Valeur de référence :</b> 0% (2023)</p> <p><b>Cible:</b> 70%</p>		
		<p><b>Indicateur 1.2.4 :</b> Nombre de missions de suivi des projets menées par l'équipe du Secrétariat par an</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 2 (2023)</p> <p><b>Cible:</b> Min 3 par an</p>		
		<p><b>Indicateur 1.2.5 :</b> % de rapports semi-annuels ou annuels revus à temps</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 60% (2023)</p> <p><b>Cible:</b> 90%</p>		
		<p><b>Indicateur 1.2.6 :</b> Nombre de projets faisant l'objet de suivi communautaire</p>		

	<p>matière de consolidation de la paix en étroite collaboration avec le SNU, le Gouv, la Société Civile et les PTFs, pour soumission au PBF</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <del>Renforcement des capacités des agences récipiendaires et des partenaires (OSC, ONG, Gouvernement) en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix et programmation sensible au genre, à l'autonomisation des femmes et des jeunes</del></li> <li>• Études spécifiques sensibles au genre sur l'analyse des conflits en fonction d'événements conjoncturels observés ;</li> <li>• Faciliter le fonctionnement du COCS et des comités techniques des projets ;</li> <li>• Organiser ou participer à des échanges sur les projets transfrontaliers avec coordination entre pays concernés ;</li> <li>• Appuyer les projets dans la mise en place de plans de suivi-évaluation pour renforcer les synergies et éviter les duplications ;</li> <li>• Accompagner les agences et ONG récipiendaires pour une meilleure appropriation des orientations et exigences du PBF ;</li> <li>• Collecter, analyser et diffuser les leçons apprises de la mise en œuvre des initiatives du portefeuille au moins une fois par an (ateliers, mini-retraites, plateformes) ;</li> </ul>	<p><b>Niveau de référence : 0% (2023)</b></p> <p><b>Cible: 3 sur 5 (60% en 2025)</b></p> <p><b>Indicateur 1.2.7</b> : Nombre de support de communication et de visibilité produit et diffusé</p> <p><b>Base de données Niveau de référence : 3 (2021)</b></p> <p><b>Cible : 5</b></p>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser les enquêtes de perception (initiale &amp; finale) et les évaluations indépendantes de tous les projets du portefeuille ;</li> <li>• Effectuer des missions de suivi régulières avec des rapports transmis à UNCT et PBSO ;</li> <li>• Mettre en place et opérationnaliser un mécanisme de suivi communautaire des projets et assurer une communication régulière entre les bénéficiaires et les instances de gouvernance ;</li> <li>• Développer un système intégré de suivi du portefeuille sensible au genre, incluant identification d'indicateurs clés et outil numérique de collecte/analyse des données ;</li> <li>• Développer et mettre en œuvre un plan de communication intégré pour assurer la visibilité des activités et résultats du portefeuille.</li> </ul>			
	<p><b>Produit 1.3 : <del>Des mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires élus sont mise en place pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et la cohérence/synergies entre les projets et les activités.</del> La gestion stratégique du portefeuille du PBF en Guinée, y compris la mobilisation des ressources catalytiques, est renforcée</b></p>	<p><b>Indicateur 1.3.1 :</b> Nombre d'initiatives en lien avec la consolidation de la paix appuyées au profit du Bureau du RC rencontres inclusives tenues par les mécanismes de coordination créés entre les projets et les partenaires élus</p> <p><b>Base de données Niveau de référence :</b> 1 21 (2022)</p> <p><b>Cible :</b> 24-Min 2 initiatives par an</p>		
	<p>Liste des activités relevant du produit :</p>	<p><b>Indicateur 1.3.2 :</b> Nombre de recommandations stratégiques formulées par le Secrétariat du PBF intégrées dans les décisions, orientations ou documents de pilotage du portefeuille</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 3 (2023)</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer le rôle de coordination du RC dans le cadre de la programmation en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec le Conseiller en Paix et Développement (PDA) et ou le Strategic Planner dans le bureau du RC</li> <li>• Conseiller et accompagner UNCT, le Gouvernement, les comités techniques et le COCS sur les bonnes pratiques du portefeuille de consolidation de la paix du pays ;</li> <li>• Appui au mécanisme de coordination stratégique (COCS), synergie du portefeuille PBF entre les agences onusiennes, les ONGs récipiendaires, les OSC locales et le Gouvernement (Primature et/ou ministère point focal politique) réunions mensuelles)</li> <li>• Élaborer le rapport annuel stratégique de la situation de consolidation de la paix de la Guinée à soumettre au RC, la partie nationale et au PBSO ;</li> <li>• Assurer une liaison régulière avec PBSO sur la mise en œuvre du portefeuille et le contexte socio-politique de la Guinée ;</li> <li>• Soutenir les éventuelles missions de suivi du portefeuille par le PBSO en Guinée ;</li> <li>• Élaborer une stratégie de mobilisation des ressources pour la pérennisation et l'effet catalytique des projets.</li> </ul>	<p><b>Cible : 6</b></p> <p><b>Indicateur 1.3.4 :</b> Stratégie de mobilisation des ressources pour la pérennisation et l'effet catalytique des projets PBF élaborée et validée</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 0 (2023)</p> <p><b>Cible :</b> 1 « Stratégie élaborée et validée »</p>		
--	--	---	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la tenue des réunions de Appuyer les mécanismes de coordination technique / synergie du portefeuille PBF entre les agences onusiennes, les ONGs récipiendaires et le Gouvernement et les partenaires de mise en œuvre des projets</li> <li>• Organisation ou participation, le cas échéant des réunions régionales dans le cadre des projets transfrontaliers et s'assurer de la coordination avec les autres pays impliqués</li> </ul>			
	<p><b>Produit 1.4</b>  <b>Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF est assuré</b></p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets, en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain</li> <li>• Documentation, analyse, publication et dissémination des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre du portefeuille des projets PBF (ateliers, mini-retraite, plateformes adéquates, etc...)</li> <li>• Enquêtes initiales de perception projets PRF</li> <li>• Enquêtes finales de perception projets PRF</li> </ul>	<p><b>Indicateur 1.4.1</b> : Existence d'un plan de Suivi et Evaluation du portefeuille sensible au genre</p> <p><b>Base de données</b> : 1 (2022)  <b>Cible</b> : 1 mis à jour</p> <p><b>Indicateur 1.4.2</b> : Nombre de missions de suivi et évaluation effectuées sur le terrain</p> <p><b>Base de données</b> : 4 (2022)  <b>Cible</b> : 8</p> <p><b>Indicateur 1.4.3</b> : % des projets qui ont leurs Base-line faits dans les premiers 6 mois du projet</p> <p><b>Base de données</b> : 50% (2022)  <b>Cible</b> : 75%</p> <p><b>Indicateur 1.4.4</b> : % des projets qui ont leurs rapports d'enquête finale finalisé 2 mois après la fin du projet.</p> <p><b>Base de données</b> : 50% (2022)  <b>Cible</b> : 75%</p> <p><b>Indicateur 1.4.5</b> : % des projets qui ont leurs rapports d'évaluation finalisé 6 mois après la fin des projets.</p> <p><b>Base de données</b> : 33% (2022)</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation finale indépendante du projet Secrétariat</li> </ul>	<p><b>-Cible +75%</b></p> <p><b>Indicateur 1.4.6 :</b> Existence d'un système de suivi communautaire sensible au genre</p> <p><b>Base de données :</b> 1 mécanisme faiblement fonctionnel mis en place en 2021</p> <p><b>Cible :</b> 1 mécanisme fortement fonctionnel est mis en place</p>		
<p><b>Résultat 2: Les Secrétariat, le Comité intersectoriel de Pilotage et le Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés afin d'assurer leur rôle d'orientation stratégique, de l'endossement des projets PBF et de suivi et évaluation du portefeuille PBF instances de gouvernance, de coordination, de suivi évaluation et de communication du portefeuille PBF sont renforcées et fonctionnelles</b></p> <p>Cible(s) ODD auxquels le projet contribue : ODD 16</p>		<p><b>Indicateur 2 a :</b> Niveau de perception du Gouvernement et des Agences sur le rôle d'orientation stratégique du Secrétariat et de l'appui technique de PBSO</p> <p><b>Base de données :</b> Bon (2021)</p> <p><b>Cible:</b> Très bon</p>		
	<p><b>Produit 2.1</b>  <b>Les capacités du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont renforcées pour assurer la supervision et le suivi &amp; évaluation des projets du PBF</b></p>	<p><b>Indicateur 2.1.1 :</b> % de partenaires orientés sur la supervision et le Suivi et Evaluation des projets du PBF</p> <p><b>Base de données :</b> 100% (2022)</p> <p><b>Cible :</b> 100%</p>		
	<p>Liste des activités relevant du produit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de réunions régulières des Comités de Pilotage (y compris au niveau technique) des projets pour examiner et évaluer les propositions progrès de la mise en œuvre des projets ; leur suivi et évaluation, le progrès de la mise en œuvre de l'ensemble du portefeuille PBF</li> </ul>	<p><b>Indicateur 2.1.2 :</b> % des projets clôturés opérationnellement et financièrement à temps dans le Système de Gestion d'Information MPTFO</p> <p><b>Base de données :</b> 100% (2022)</p> <p><b>Cible :</b> 100%</p>		
		<p><b>Indicateur 2.1.3 :</b> % des partenaires bénéficiaires des nouveaux projets orientés sur les questions de Suivi/Evaluation des projets</p> <p><b>Base de données :</b> 100%</p> <p><b>Cible :</b> 100%</p> <p><b>Indicateur 2.2.1:</b> Nombre de support de communication et de visibilité produit et diffusé</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprendre des examens et de contrôle qualité des documents relatifs au PBF (y compris des documents de projet et des rapports y relatifs) avant toute soumission aux Comités de Pilotage, et Bureau pour la Consolidation de la Paix, afin d'aider les RUNOs à renforcer la qualité des produits, en ligne avec les notes d'orientation du PBF. S'assurer que les questions transversales importantes pour le PBF (telles que le genre) soient prises en compte</li> <li>• Faciliter l'organisation de missions de monitoring par les entités nationales (Primature et ministères clés) pour la revue de la mise en œuvre du portefeuille du PBF, tel que requis</li> </ul>	<p><b>Base de données:</b> 3 (2021)</p> <p><b>Cible:</b> 5</p>		
		<p><b>Indicateur 2.2.2 :</b> % de projets clôturés ayant créé des effets catalytiques (financement d'autres partenaires)</p> <p><b>Base de données:</b> 0% (2022)</p> <p><b>Cible:</b> 50%</p>		
	<p><b>Produit 2.2</b> Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public.</p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des partenaires de mise en œuvre des projets du portefeuille du PBF et les autres partenaires clés de consolidation de la</li> </ul>	<p><b>Indicateur 2.2.1 :</b> Nombre de support de communication et de visibilité produit et diffusé</p> <p><b>Base de données:</b> 3 (2021)</p> <p><b>Cible:</b> 5</p> <p><b>Indicateur 2.2.2 :</b> % de projets clôturés ayant créé des effets catalytiques (financement d'autres partenaires)</p> <p><b>Base de données:</b> 0% (2022)</p> <p><b>Cible:</b> 50%</p>		

	<p>paix pour une meilleure compréhension et appropriation des orientations du PBF, y compris les questions de genre et les demandes en matière de rapportage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication intégré afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays</li> <li>• Développement et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes projets du PBF (Assurer les effets catalytiques des projets PBF)</li> </ul>			
--	---	--	--	--

## Annexe D - Budget du Projet Appui à la Coordination des Projets PBF 2020-2026

Tableau 2 - Répartition des produits par catégories de budget de l'ONU

	Organisation récipiendaire (budget en USD) PNUD 2020-2021	Organisation récipiendaire (budget en USD) PNUD 2022	Organisation récipiendaire (budget en USD) PNUD 2023	Organisation récipiendaire (budget en USD) PNUD 2024-2025	Budget USD PNUD 2026	Total
<b>RESULTAT 1</b>						
<b>Produit 1.1</b>						
<b>Total pour produit 1.1 (du tableau 1)</b>	<b>\$ 294 930,00</b>	<b>\$ 241 468,00</b>	<b>\$ 342 110,24</b>	<b>\$ 576 120,00</b>	<b>\$ 234 763,04</b>	<b>\$ 1 689 391,28</b>
1. Personnel et autres employés	\$ 125 000,00	\$ 141 468,00	\$ 97 230,24	\$ 215 000,00	\$ 145 436,76	\$ 724 135,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 45 000,00	\$ 30 000,00	\$ 3 000,00	\$ 10 000,00		\$ 88 000,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 45 000,00	\$ 16 000,00	\$ 5 000,00	\$ 30 000,00		\$ 96 000,00
4. Services contractuels	\$ 34 930,00	\$ 14 000,00	\$ 118 380,00	\$ 152 561,12	\$ 69 326,28	\$ 389 197,40
5. Frais de déplacement	\$ 14 500,00	\$ 20 000,00	\$ 45 000,00	\$ 60 579,44	\$ 5 000,00	\$ 145 079,44
6. Transferts et subventions aux homologues						\$ 0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 30 500,00	\$ 20 000,00	\$ 73 500,00	\$ 107 979,44	\$ 15 000,00	\$ 246 979,44
<b>Total</b>	<b>\$ 294 930,00</b>	<b>\$ 241 468,00</b>	<b>\$ 342 110,24</b>	<b>\$ 576 120,00</b>	<b>\$ 234 763,04</b>	<b>\$ 1 689 391,28</b>
<b>Produit 1.2</b>						

*Brief*

<b>Total pour produit 1.2 (du tableau 1)</b>	<b>\$ 35 000,00</b>	<b>\$ 50 000,00</b>	<b>\$ 25 000,00</b>	<b>\$ 52 000,00</b>	<b>\$ 10 610,79</b>	<b>\$ 172 610,79</b>
1. Personnel et autres employés						\$ 0
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 10 000,00	\$ 5 000,00				\$ 15 000,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)						\$ 0
4. Services contractuels	\$ 15 000,00	\$ 25 000,00		\$ 32 000,00	\$ 10 610,79	\$ 82 610,79
5. Frais de déplacement	\$ 5 000,00	\$ 15 000,00		\$ 20 000,00		\$ 40 000,00
6. Transferts et subventions aux homologues						\$ 0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 5 000,00	\$ 5 000,00	\$ 25 000,00			\$ 35 000,00
<b>Total</b>	<b>\$ 35 000,00</b>	<b>\$ 50 000,00</b>	<b>\$ 25 000,00</b>	<b>\$ 52 000,00</b>	<b>\$ 10 610,79</b>	<b>\$ 172 610,79</b>

<b>Produit 1.3</b>						
<b>Total pour produit 1.3 (du tableau 1)</b>	<b>\$ 21 800,00</b>	<b>\$ 45 000,00</b>	<b>\$ 35 000,00</b>	<b>\$ 45 200,00</b>	<b>\$ 20 000,00</b>	<b>\$ 167 000,00</b>
1. Personnel et autres employés						\$ 0
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 1 000,00	\$ 13 000,00				\$ 14 000,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 0					\$ 0
4. Services contractuels	\$ 5 000,00	\$ 5 000,00		\$ 10 200,00	\$ 10 000,00	\$ 30 200,00
5. Frais de déplacement	\$ 4 000,00	\$ 27 000,00	\$ 10 000,00	\$ 15 000,00	\$ 10 000,00	\$ 66 000,00

*Buuf* 2

6. Transferts et subventions aux homologues						\$ 0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 11 800,00	\$ 0	\$ 25 000,00	\$ 20 000,00		\$ 56 800,00
<b>Total</b>	<b>\$ 21 800,00</b>	<b>\$ 45 000,00</b>	<b>\$ 35 000,00</b>	<b>\$ 45 200,00</b>	<b>\$ 20 000,00</b>	<b>\$ 167 000,00</b>

<b>Produit 1.4</b>						
<b>Total pour produit 1.4 (du tableau 1)</b>	<b>\$ 200 000,00</b>	<b>\$ 106 000,00</b>	<b>\$ 160 000,00</b>	<b>\$ 73 500,00</b>	<b>\$ 15 000,00</b>	<b>\$ 554 500,00</b>
1. Personnel et autres employés						\$ 0
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 5 000,00	\$ 5 500,00				\$ 10 500,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 5 000,00	\$ 0				\$ 5 000,00
4. Services contractuels	\$ 166 000,00	\$ 15 000,00	\$ 65 000,00	\$ 25 000,00		\$ 271 000,00
5. Frais de déplacement	\$ 14 000,00	\$ 75 000,00	\$ 70 000,00	\$ 33 000,00	\$ 15 000,00	\$ 207 000,00
6. Transferts et subventions aux homologues						\$ 0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 10 000,00	\$ 10 500,00	\$ 25 000,00	\$ 15 500,00		\$ 61 000,00
<b>Total</b>	<b>\$ 200 000,00</b>	<b>\$ 106 000,00</b>	<b>\$ 160 000,00</b>	<b>\$ 73 500,00</b>	<b>\$ 15 000,00</b>	<b>\$ 554 500,00</b>

## RESULTAT 2

### Produit 2.1

<b>Total pour produit 2.1 (du tableau 1)</b>	<b>\$ 6 500,00</b>	<b>\$ 10 000,00</b>	<b>\$ 12 000,00</b>	<b>\$ 15 760,00</b>	<b>\$ 0</b>	<b>\$ 44 260,00</b>
--	--------------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

*B. F.* 3

1. Personnel et autres employés							
2. Fournitures, produits de base, matériels							\$ 0
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)							\$ 0
4. Services contractuels	\$ 2 000,00						\$ 0
5. Frais de déplacement	\$ 2 000,00	\$ 10 000,00		\$ 10 000,00			\$ 2 000,00
6. Transferts et subventions aux homologues							\$ 22 000,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 2 500,00	\$ 0	\$ 12 000,00	\$ 5 760,00			\$ 0
<b>Total</b>	<b>\$ 6 500,00</b>	<b>\$ 10 000,00</b>	<b>\$ 12 000,00</b>	<b>\$ 15 760,00</b>	<b>\$ 0</b>		<b>\$ 44 260,00</b>

<b>Produit 2.2</b>							
<b>Total pour produit 2.2 (du tableau 1)</b>	<b>\$ 18 500,00</b>	<b>\$ 25 000,00</b>	<b>\$ 50 000,00</b>	<b>\$ 10 000,00</b>	<b>\$ 0</b>		<b>\$ 103 500,00</b>
1. Personnel et autres employés							\$ 0
2. Fournitures, produits de base, matériels							\$ 0
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)							\$ 0
4. Services contractuels		\$ 25 000,00	\$ 50 000,00	\$ 5 000,00			\$ 0
5. Frais de déplacement							\$ 80 000,00
6. Transferts et subventions aux homologues							\$ 0
							\$ 0

*Burk*  
4

7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 18 500,00			\$ 5 000,00		\$ 23 500,00
<b>Total</b>	<b>\$ 18 500,00</b>	<b>\$ 25 000,00</b>	<b>\$ 50 000,00</b>	<b>\$ 10 000,00</b>	<b>\$ 0</b>	<b>\$ 103 500,00</b>

Totaux						
	Organisation récipiendaire (budget en USD) PNUD 2020-2021	Organisation récipiendaire (budget en USD) PNUD 2022	Organisation récipiendaire (budget en USD) PNUD 2023	Organisation récipiendaire (budget en USD) PNUD 2024-2025	Budget USD PNUD 2026	Totaux
1. Personnel et autres employés	\$ 125 000,00	\$ 141 468,00	\$ 97 230,24	\$ 215 000,00	\$ 145 436,76	\$ 724 135,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$ 61 000,00	\$ 53 500,00	\$ 3 000,00	\$ 10 000,00	\$ 0	\$ 127 500,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$ 50 000,00	\$ 16 000,00	\$ 5 000,00	\$ 30 000,00	\$ 0	\$ 101 000,00
4. Services contractuels	\$ 222 930,00	\$ 84 000,00	\$ 233 380,00	\$ 224 761,12	\$ 89 937,07	\$ 855 008,19
5. Frais de déplacement	\$ 39 500,00	\$ 147 000,00	\$ 125 000,00	\$ 138 579,44	\$ 30 000,00	\$ 480 079,44
6. Transferts et subventions aux homologues	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$ 78 300,00	\$ 35 500,00	\$ 160 500,00	\$ 154 239,44	\$ 15 000,00	\$ 443 539,44
Sous-budget total du projet	\$ 576 730,00	\$ 477 468,00	\$ 624 110,24	\$ 772 580,00	\$ 280 373,83	\$ 2 731 262,07
Coûts indirects (7%):	\$ 40 371,10	\$ 33 422,76	\$ 43 687,72	\$ 54 080,60	\$ 19 626,17	\$ 191 188,34
<b>TOTAL</b>	<b>\$ 617 101,10</b>	<b>\$ 510 890,76</b>	<b>\$ 667 797,96</b>	<b>\$ 826 660,60</b>	<b>\$ 300 000,00</b>	<b>\$ 2 922 450,41</b>

*Buuf* 5